

## **Groupe de travail sur le développement juridique du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels**

**Quatorzième session**  
**Genève, 6 – 8 octobre 2025**

### **RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LA PRÉSIDENTE**

*approuvé par le groupe de travail*

1. Le Groupe de travail sur le développement juridique du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels (ci-après dénommé "groupe de travail") s'est réuni à Genève du 6 au 8 octobre 2025.
2. La liste des participants figure dans le document [H/LD/WG/14/INF/1](#).

### **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION**

3. La présidente, Mme Myrto Lambrou Maurer (Grèce), a ouvert la session du groupe de travail et souhaité la bienvenue aux participants.
4. Mme Wang Binying, vice-directrice générale, Secteur des marques et des dessins et modèles, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a prononcé l'allocution d'ouverture.
5. M. Hiroshi Okutomi (OMPI) a assuré le secrétariat du groupe de travail.

### **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

6. Le groupe de travail a adopté le projet d'ordre du jour (document [H/LD/WG/14/1 Prov.2](#)), compte tenu de l'adjonction de références aux documents [H/LD/WG/7/5](#) et [H/LD/WG/13/5](#) au point 9.

### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET DE DEUX VICE-PRÉSIDENTS POUR LA QUINZIÈME SESSION**

7. Pour sa quinzième session, le groupe de travail a élu Mme Elizabeth Jones (Royaume-Uni) présidente du groupe de travail.

### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : DOCUMENTS DE PRIORITÉ DANS LE CONTEXTE DU SYSTÈME DE LA HAYE**

8. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document [H/LD/WG/14/2](#).
9. Le groupe de travail a pris note du contenu du document H/LD/WG/14/2.

### **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : PROPOSITIONS DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION VISANT À SUPPRIMER L'EXIGENCE DE CLASSE UNIQUE**

10. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document [H/LD/WG/14/3](#).
11. Le groupe de travail a prié le Bureau international d'établir, pour examen à sa prochaine session, un document tenant compte des observations formulées par les délégations.

### **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : NOUVEAUX FORMATS DE REPRÉSENTATION DES DESSINS ET MODÈLES**

12. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents [H/LD/WG/14/4](#) et [H/LD/WG/14/4 Corr.](#)
13. Le groupe de travail est convenu
  - i) d'approuver l'amélioration des représentations d'images en 2D, telle que décrite au paragraphe 85 du document [H/LD/WG/14/4](#), et a prié le Bureau international de créer un forum au sein duquel son plan de mise en œuvre ainsi que les détails techniques seraient examinés et déterminés avec les parties contractantes intéressées; et
  - ii) de poursuivre les discussions lors d'une prochaine session concernant l'introduction éventuelle des fichiers 3D et vidéo comme nouveaux formats de représentation des dessins et modèles.

### **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA RÉVISION DU BARÈME DES TAXES QUI EST ENTRÉE EN VIGUEUR LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024**

14. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document [H/LD/WG/14/5](#).
15. Le groupe de travail a prié le Bureau international d'établir, pour une future session, une étude plus large du barème des taxes du système de La Haye, y compris une évaluation actualisée de l'impact de la révision du barème des taxes qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## **POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : PROPOSITION DE LA DÉLÉGATION DU BRÉSIL**

16. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document [H/LD/WG/14/9](#).

17. Le groupe de travail a pris note du contenu du document H/LD/WG/14/9 et est convenu de poursuivre les discussions à sa prochaine session.

## **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : INTRODUCTION ÉVENTUELLE DE NOUVELLES LANGUES**

18. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents H/LD/WG/7/5, H/LD/WG/13/5, [H/LD/WG/14/6 Rev.](#), [H/LD/WG/14/7](#) et [H/LD/WG/14/8](#).

19. Dans un esprit de promotion du multilinguisme dans le système de La Haye, le groupe de travail a rappelé les propositions visant à introduire de nouvelles langues dans le système de La Haye, a pris acte des discussions menées jusqu'à présent et du travail réalisé, et est convenu de poursuivre les discussions à sa prochaine session.

20. Le groupe de travail a prié le Bureau international d'établir, pour sa prochaine session, des documents présentant :

- i) les options possibles pour réduire le coût de la traduction tout en maintenant la qualité et en optimisant la pratique de la traduction, incluant l'introduction éventuelle de nouvelles langues et une mise à jour de l'étude figurant dans le document [H/LD/WG/11/4](#), compte tenu des outils et technologies de traduction automatique d'intelligence artificielle nouvellement disponibles et applicables; et
- ii) une analyse financière actualisée de l'introduction éventuelle\* de nouvelles langues, y compris, mais sans s'y limiter, la réduction des coûts dans le cadre d'une pratique de traduction différenciée, et une évaluation des coûts de la traduction externalisée sur la base de différentes options et pratiques.

## **POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES**

21. Ce point n'a fait l'objet d'aucune discussion.

## **POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LA PRÉSIDENTE**

22. Le groupe de travail a approuvé le résumé présenté par la présidente tel qu'il figure dans le présent document.

## **POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION**

23. La présidente a prononcé la clôture de la session le 8 octobre 2025.

[Fin du document]

---

\* À la suite de consultations avec tous les coordonnateurs de groupe, le terme "éventuelle" a été ajouté au paragraphe 20.ii) afin de refléter fidèlement le texte convenu par le groupe de travail lors de ses délibérations sur le point 9 de l'ordre du jour.